

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00995 Numéro SIREN : 479 124 034 Nom ou dénomination : A.E.P.S.
--

Ce dépôt a été enregistré le 24/05/2023 sous le numéro de dépôt 6333

A.E.P.S.
Société à responsabilité limitée au capital de 150 000 Euros
Siège social : 7, rue de la Charronnerie - ZA Pôle 49 – SAINT SYLVAIN D'ANJOU
49480 VERRIERES-EN-ANJOU
479 124 034 R.C.S. ANGERS

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 5 MAI 2023

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE
LE 24 MAI 2023

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 77 561,21 euros de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice 77 561,21 euros

Affectation du résultat :

Au compte "autres réserves" 17 561,21 euros

A titre de dividende global à l'associé unique 60 000,00 euros
soit 60 euros par part sociale

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.



Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 60 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

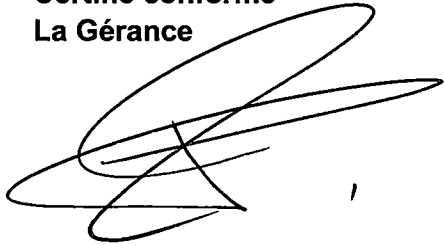
L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

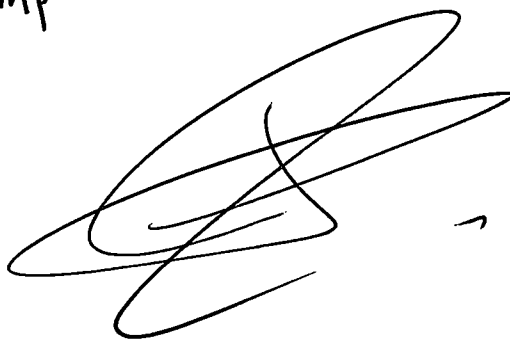
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est indiqué ci-après le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Revenu distribué	Revenu éligible	Revenu non éligible
31/12/2019	50 000 €	50 000 €	/
31/12/2020	30 000 €	30 000 €	/
31/12/2021	60 000 €	60 000 €	/

Certifié conforme
La Gérance



Comptes certifiés conformes



SARL A.E.P.S.

Activités des sociétés holding

7 Rue de la Charronnerie
SAINT SYLVAIN D'ANJOU
49480 VERRIERES EN ANJOU

Siret : 47912403400030

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

SARL A.E.P.S.

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2022
au 31/12/2022

Etats Financiers

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	10 113	9 381	732	1 327
Fonds commercial (1)	762	762		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	14 956	14 956		129
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	57 865		57 865	57 865
Prêts				
Autres immobilisations financières	20 525		20 525	19 197
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	104 221	25 099	79 122	78 519
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	83 657	2 130	81 526	72 430
Autres créances	4 689		4 689	3 464
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	256 412		256 412	245 565
Charges constatées d'avance (3)	5 411		5 411	5 407
TOTAL ACTIF CIRCULANT	350 169	2 130	348 038	326 866
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	454 390	27 230	427 161	405 385
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif**Etats Financiers**Exercice du 01/01/2022
au 31/12/2022

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	150 000	150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	15 000	15 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	85 950	117 567
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	77 561	28 383
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	328 511	310 950
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes diverses (3)	18 366	17 712
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 093	20 786
Dettes fiscales et sociales	63 191	55 937
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	98 650	94 435
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	427 161	405 385

(1) Dont à plus d'un an (a)	18 366	17 712
(1) Dont à moins d'un an (a)	80 284	76 723
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	342 658	340 946
Chiffre d'affaires net	342 658	340 946
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	2 667	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	23 170	42 501
Autres produits	59	62
Total I	368 553	383 509
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	143 086	146 819
Impôts, taxes et versements assimilés	4 447	5 217
Salaires et traitements	181 861	189 493
Charges sociales	28 658	32 654
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	646	2 525
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	4	3 543
Total II	358 702	380 250
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	9 851	3 259
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	72 000	10 380
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		352 434
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	72 000	362 814
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		352 451
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI		352 451
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	72 000	10 362
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	81 851	13 621

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		20 711
Total produits exceptionnels (VII)		20 711
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	135	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	78	162
Total charges exceptionnelles (VIII)	213	162
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-213	20 548
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	4 077	5 787
Total des produits (I+III+V+VII)	440 553	767 034
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	362 992	738 651
BENEFICE OU PERTE	77 561	28 383

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

- (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
- (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
- (3) Dont produits concernant les entités liées
- (4) Dont intérêts concernant les entités liées

SARL A.E.P.S.

Etats Financiers

Exercice du 01/01/2022
au 31/12/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A.E.P.S.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 427 161 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 77 561 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 583		9 707	10 876
Immobilisations incorporelles	20 583		9 707	10 876
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels				
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	2 300		2 300	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 956			14 956
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	17 256		2 300	14 956
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	57 865			57 865
- Prêts et autres immobilisations financières	19 197	1 328		20 525
Immobilisations financières	77 062	1 328		78 390
ACTIF IMMOBILISE	114 901	1 328	12 007	104 221

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/12/2022

Éléments achetés	762
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	762

Dépréciation du fonds commercial : 762 euros

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 493	595	9 707	9 381
Immobilisations incorporelles	18 493	595	9 707	9 381
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 171	129	2 300	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 956			14 956
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	17 127	129	2 300	14 956
ACTIF IMMOBILISÉ	35 620	724	12 007	24 337

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 114 281 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20 525		20 525
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	83 657	83 657	
Autres	4 689	4 689	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 411	5 411	
Total	114 281	93 756	20 525

Prêts accordés en cours d'exercice
 Prêts récupérés en cours d'exercice
 Prêts et avances consentis aux associés

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 150 000 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 150,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 98 650 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	18 366			18 366
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 093	17 093		
Dettes fiscales et sociales	63 191	63 191		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	98 650	80 284		18 366
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	-654			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 260
Dettes provis. pr congés à payer	5 835
Charges sociales s/congés à payer	3 224
Charges sociales - charges à payer	10 755
Etat - autres charges à payer	1 873
Taxe d'apprentissage CAP	75
Total	25 021

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	5 411		
Total	5 411		